

Trois mille demandes d'aide acceptées

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Energie extra**

Band (Jahr): - **(1998)**

Heft 3

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-641482>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

RECHERCHE ÉNERGÉTIQUE

Plus près du marché en 1997

La recherche énergétique soutenue par les pouvoirs publics s'est rapprochée du marché. Elle se fait autant que possible en collaboration avec l'industrie et des bureaux d'ingénieurs, tout en restant axée aussi sur des horizons plus lointains.

Les moyens consacrés par les collectivités publiques à la recherche énergétique se sont élevés à 197 millions en 1997 (1996: 207 millions). Sur ce montant, 31 (28) millions ont été consacrés à des installations pilotes et de démonstration. L'apport de l'OFEN a été de 38 (42) millions, dont 11 (14) millions de francs comme contributions aux installations pilotes et aux campagnes de mesure les concernant.

L'OFEN, avec ses propres fonds pour la recherche, complète les efforts des institutions privées et publiques. Son activité en faveur des nouvelles techniques est organisée par

domaines. Des chefs de programmes internes ou externes supervisent les projets de recherche et les programmes pilotes et de démonstration qui s'y rattachent.

La recherche énergétique a encore donné en 1997 une riche moisson de résultats. Le rapport «Recherche énergétique 1997 – Rapports de synthèse des chefs de programme», publié comme chaque année par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) résume les progrès accomplis dans plus de 300 projets. Il montre que bien des résultats ont été repris par l'industrie, alors que d'autres ont déjà trouvé place dans des produits commercialisés. C'est un aboutissement des efforts déployés depuis des années par l'OFEN pour faire collaborer les institutions publiques de la recherche énergétique et le secteur privé.

(Commande: cf. page 8)

NEFF: la fin après 20 ans de soutien

Le Fonds national pour la recherche énergétique (NEFF) cesse ses activités en juin 1998. La fondation, en 1997, reposait sur l'appel du Conseiller fédéral Willy Ritschard à l'économie qu'il enjoignait de résoudre elle-même ses tâches autant que possible. Depuis, le fonds privé a déposé 240 millions de francs pour la recherche énergétique, avant tout pour l'électricité solaire, la combustion propre et efficiente ainsi que la production et l'utilisation de biogaz.

Le fonds a été alimenté par l'Union pétrolière, l'Union suisse des centrales électriques, la coopérative des maisons suisses d'importation de charbon et l'Association suisse de l'industrie gazière. Le NEFF a permis à la recherche publique en énergie

de démarrer rapidement et l'a suivie plus tard aussi, lorsque les moyens publics à disposition ont été plus importants. Ce n'est que grâce à son support financier que la Confédération a pu dès le départ participer pleinement à la recherche énergétique dans le cadre de l'Agence internationale de l'énergie. Dans le cadre de la manifestation de clôture, le directeur de l'OFEN a remercié les organisations promotrices et les organes du NEFF pour les services qu'ils ont rendu à l'économie publique en soulignant que leur travail important a eu de nombreux effets de déclenchement. La collaboration entre les branches et avec la Confédération a été exemplaire et peut servir de modèle aux agences de l'énergie suisse qui pourraient éventuellement être créées.

INSTALLATIONS SOLAIRES

Trois mille demandes d'aide acceptées

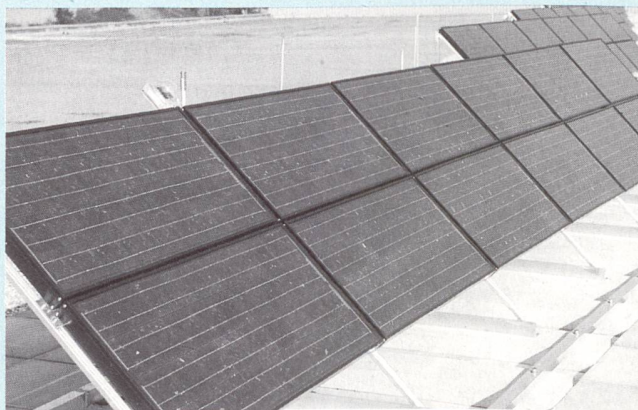
Une année après le lancement du deuxième programme d'aide financière aux installations solaires, l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) tire provisoirement un bilan positif: jusqu'à fin mars 1998, 3 212 demandes de contribution aux investissements ont été acceptées. Sur ce nombre, 2 893 concernaient des capteurs thermiques, les 319 autres des installations photovoltaïques pour la reproduction d'électricité. Les moyens disponibles grâce à ce programme pour la promotion de la technique photovoltaïque sont épuisés, vraisemblablement jusqu'à la fin 1998.

Si la demande en provenance du Tessin et de Suisse allemande s'est développée de façon

tout à fait satisfaisantes, la Suisse romande tarde quelque peu à profiter de l'offre. A l'heure actuelle, les projets acceptés mais non encore réalisés représentent 26 500 m² de capteurs solaires et 3,7 MWp de puissance photovoltaïque, à installer dans les 18 mois.

Pour plus d'informations sur les conditions d'encouragement et les formules de demande, s'adresser au siège romand de SWISSOLAR, case postale 9, 2013 Colombier, tél. 032/843 49 90

Les résultats et formulaires du programme de subventions s'obtiennent aussi par Internet, sous: <http://www.solarenergy.ch/markt>



PRIX «ETA»

Ventilation moins gourmande à l'EPFL

Philippe Guex, collaborateur de l'Ecole au Service d'exploitation, a reçu le prix «éta» 1997 de la responsabilité énergétique, décerné par les milieux de l'électricité en Suisse. Avec Olivier Monachon, il a développé une méthode pour déterminer rapidement comment dimensionner un moteur de ventilation en vue d'économiser l'énergie.

A l'EPFL, certains moteurs de ventilation installés depuis 25 ans étaient parfois surdimen-

sionnés, travaillant ainsi sous un rendement trop bas et provoquant un coût élevé en énergie électrique. Les corrections effectuées pour redimensionner certains moteurs ont permis d'installer de nouveaux moteurs consommant jusqu'à deux fois moins d'électricité. A l'EPFL, plus de 1000 moteurs sont à redimensionner pour une économie potentielle de consommation d'électricité de l'ordre de Frs 200 000.- par année.»